

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 23 – 8 octobre 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inaugurations à Saint-Martin-sur-Oust



C'est à Saint-Martin-sur-Oust le 29 septembre qu'ont eu lieu les inaugurations de la nouvelle mairie après rénovation, de la médiathèque et de la maison médicale en présence de Jacques LE NAY et aux cotés du maire Jean-Luc MADOUASSE, de Jean-Luc BLEHER, président de la Communauté d'Oust à Broceliande, du député Paul MOLAC, des conseillers départementaux, des élus et de la population.

Pour le Sénateur « *c'est une rénovation remarquable, une mise en valeur du lavoir circulaire, une maison de santé et des équipements de services à la population de grande qualité* ».

Au Salon des PME Connectées



Jacques le NAY s'est rendu le 29 septembre au Salon des PME Connectées, organisé par la CPME du Morbihan et Le Rotary Club de Vannes.

50 exposants, 18 ateliers et des tables rondes sur la transition numérique étaient proposés. Pour le Sénateur « *c'est un sujet essentiel et incontournable pour l'avenir de nos TPE et PME* ».

AU PARLEMENT

Réunion du Groupe Union Centriste



Cette semaine le Groupe Union Centriste s'est réuni sous la présidence d'Hervé MARSEILLE et en présence d'Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, dans le cadre de la présentation du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019.

Par ailleurs, les problèmes liés aux déserts médicaux et aux maisons pluridisciplinaires ont largement été abordés.

Questions d'actualité au Gouvernement



Edouard PHILIPPE a été interpellé quant à la démission de Gérard COLLOMB, Ministre de l'Intérieur. « *Je prendrai mes responsabilités et j'aurai l'occasion de faire, au Président de la République, les propositions que les dispositions constitutionnelles prévoient et réservent au Premier ministre* » a-t-il déclaré.

Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, a quant à elle été interrogée sur la clause de conscience relative à l'IVG qui apparaît comme une double peine pour les femmes concernées. Pour la ministre « *supprimer la clause de conscience aboutirait à des médecins qui pratiqueraient un acte dans de mauvaises conditions de bienveillance, ce que nous ne souhaitons pas pour les femmes qui sont en grande souffrance à ce moment là* ». Pour Jacques LE NAY « *cette réponse claire confirme son opposition à la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG* ».

Moyens budgétaires du Quai d'Orsay et Cyberdéfense



Le 3 octobre la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu Maurice GOURDAULT-MONTAGNE, secrétaire général du Quai d'Orsay, sur les crédits budgétaires dans le PLF pour 2019, la secrétaire générale du SGDSN, Claire LANDAIS, et le directeur général de l'ANSSI, Guillaume POUPARD, pour faire le point sur les moyens des organismes en charge notamment de la cyberdéfense.

Les rapports et les textes proposés par la commission sur les projets de loi à venir ainsi que la nomination des rapporteurs associés étaient à l'ordre du jour.

60^{ème} anniversaire de la Constitution française



Gérard LARCHER a débuté la séance du 3 octobre par une allocution pour les 60 ans de la Constitution de la Ve République célébrés le 4 octobre. Il a rappelé que la volonté du Général de Gaulle en 1958 avait été de « *rendre la République forte et efficace* ». A ce titre, il a encouragé ses collègues sénateurs - à l'aube du projet de révision constitutionnelle- à s'employer à ce que « *le Sénat, représentant les collectivités territoriales de la République, continue à incarner, par sa composition, l'ensemble des territoires de notre Pays* ». Pour Gérard LARCHER, cet anniversaire « *est l'occasion de réfléchir à nos fondamentaux, à leur nécessaire évolution lorsque la société change, mais sans rien céder à l'esprit qui, il y a 60 ans, a inspiré la réforme de nos institutions* ». Ces mots ont été salués à l'unanimité par les parlementaires présents.

Mardi 9 octobre 2018**A 14 heures 30 et le soir :**

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude (texte de la commission, [n° 15, 2018-2019](#))
- Projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#)) et projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))
- Examen des propositions de création de commissions spéciales sur le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et sur le projet de loi portant suppression des surtranspositions des directives en droit français
- Sous réserve de sa transmission, examen d'une proposition de création d'une commission spéciale sur le projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises

Mercredi 10 octobre 2018**A 14 heures 30 et le soir :**

- Désignation des 37 membres de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et des 37 membres de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi portant suppression des surtranspositions des directives en droit français
- Sous réserve de sa transmission, désignation des 37 membres de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises
- Suite du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#)) et du projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))

Jeudi 11 octobre 2018**A 10 heures 30 :**

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié
- Suite du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#)) et du projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))

A 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

A 16 heures 15 :

- Suite du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (texte de la commission, [n° 13, 2018-2019](#)) et du projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions (texte de la commission, [n° 12, 2018-2019](#))

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUJAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23